



REPUBLIQUE FRANCAISE

*Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne*

Avis de publication constatant la vacance de deux biens sis rue de Fontaine au Theil-sur-Huisne

L'arrêté municipal n°107/2024 du 26 avril 2024 a constaté que les terrains cadastrés section AC 61 et AC 59, situés rue de la Fontaine au Theil-sur-Huisne, n'a pas de propriétaire connu au sens de l'article L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Il a également précisé que la procédure d'attribution à la commune des immeubles présumé sans maître, prévue par l'article L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, était mise en œuvre.

Cet arrêté peut être consulté en mairie ou sur le site internet de la commune.

Fait à Val-au-Perche, le 26 avril 2024.

Sébastien THIROUARD
Maire

